



Les 30

Janvier 2014



Sommaire

Message du Maire	2
Extraits du Conseil municipal	3-4
Ecole : Le dossier des rythmes scolaires	5-7
Travaux	8
Agenda 21	9-10
Etat-Civil	11
Communauté de Communes	12-13
Tri des déchets	14
La MFR	15-16
L'Université populaire	17
Vie du Village	18-20
Ecole	21
MJC du Vuache	22-23
Sociale / Habiter mieux (ANAH)	24-25
Environnement	26
Infos	27-28
Agenda	29
Vie économique	30

Bloc Notes

Secrétariat de Mairie

Mardi de 7 h 30 à 17 h / Jeudi de 14 h à 19 h

Tél : 04.50.04.35.77. / Fax : 04.50.04.27.63.

Email : mairievulbens@orange.fr

www.vulbens.fr

La Poste

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14 h 30 – 18 h

Samedi : 10 h – 12 h

Levée : 15 h

Tél : 04.50.04.37.91.

Assistante sociale

Mme Laurence MOREL et ses collègues du Pôle Médico-Social de St-Julien-en-Gvs vous reçoit en Mairie de VULBENS, sur rendez-vous au **04.50.49.49.50**, 3 mardis dans le mois.

Déchèterie

De novembre à février

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Samedi de 9 h à 17 h 30

De mars à octobre

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 18 h

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le gardien au 04.50.04.64.08.

URGENCES

Pompiers : 18 S.M.U.R. : 15

Gendarmerie : 04.50.04.33.55

Centre anti-poison : 04.72.11.69.11

Message du Maire

Bonne Année !

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite bonne année, bonne santé, réussite dans vos projets, à chacun de vous, à vos familles, à vos entreprises. J'ai, à cet instant, une pensée pour ceux qui souffrent, qui sont dans la solitude ou pour ceux qui nous ont quittés.

Cette nouvelle année 2014 est une année importante puisque nous commémorerons les cent ans du terrible conflit de 1914 ; pour que le temps n'oublie pas, pour que les hommes n'oublient pas la barbarie dont ils sont capables.

2014 sera aussi marquée par le renouvellement municipal et intercommunal partout en France, temps fort de notre démocratie. Faisons en sorte que les 36 566 communes et leurs 375 000 conseillers municipaux continuent d'exister et d'être le caillou dans la chaussure des préfets comme des gouvernements.

Vous comprendrez que je sois discret dans ce mot sur l'évocation de notre commune, ses dossiers en cours et ses enjeux, comme je le fais chaque année. Je ne vais pas ici égrener et détailler les nombreuses réalisations faites à ce jour. Vous pouvez suivre par vous-même, et en avoir un compte rendu précis, dans notre journal municipal. A cette heure, je voudrais insister sur la vision noble qui nous rassemble et qui nous mobilise car sans vision claire de l'avenir, on n'entreprend rien de bon au quotidien et on risque même l'incohérence, voir la contradiction. La vie dans notre commune doit être sereine, elle l'est, et la sécurité de chacune et chacun garantie.

Le contexte économique national et international a forcément des conséquences sur notre commune. Même si notre Haute-Savoie qui nous est chère, fait partie des départements les plus riches, nous adoptons une gestion rigoureuse, sérieuse,

de bon père de famille. De nombreuses inégalités existent, dans notre pays, dans notre commune, nous y sommes très attentifs et nous n'oublierons personne. 2014 sera donc un moment important de notre vie républicaine.



Je prends un instant pour vous dire que le chiffre officiel de la population municipale de Vulbens estimée par l'INSEE est de 997 habitants. Ce chiffre sera celui retenu pour apprécier le seuil retenu pour l'organisation des prochaines élections, bien que, vous et moi, sachions pertinemment que nous sommes plus nombreux. En résumé, le scrutin à Vulbens se déroulera comme d'habitude. Et, comme vous le savez déjà peut être, j'aurai l'occasion dans les prochains jours de vous présenter une nouvelle liste pour ces élections.

Pour terminer, je voudrais accueillir et saluer les nouveaux habitants, remercier de leur travail toutes les associations et particulièrement les bénévoles du centre communal d'action sociale, et dire un grand merci à l'ensemble du personnel communal.

Dans ce numéro, vous trouverez entre autre un dossier important sur la réforme des rythmes scolaires, je remercie ici tous les parents d'élèves qui ont répondu à notre questionnaire, nous donnant un avis précieux.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2014.

Votre Maire,
Frédéric Budan.



Mairie de VULBENS
Haute-Savoie

2014

*La Commission infos vous
présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2014 !*

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



Extraits du Conseil Municipal du 13 novembre 2013

I- Motion sur le maintien du droit d'option des frontaliers en matière d'assurance maladie

Considérant les nombreuses difficultés d'un régime obligatoire (CMU) pour les frontaliers, le conseil vote en faveur du maintien du libre choix de l'assurance maladie.

II- Subvention association AFN

Les différents groupes d'anciens d'AFN de Chevrier, Chênex, Dingy, Vers, Valleiry et Vulbens ont fusionné en une seule association : « UDC AFN et autres conflits, section du Vuache ».

Cette association sollicite une aide financière des 6 communes, au prorata de leur nombre d'habitants, pour acheter des drapeaux tricolores et des vêtements de pluie pour les porte-drapeaux. La part de Vulbens s'élève à 448,80 €. La subvention est accordée.

III- Ligne de trésorerie 2013 / Caisse d'Épargne

La ligne de trésorerie contractée l'an passé arrive à terme fin décembre. Dans l'attente de la vente des terrains du Bettet, la commune a encore besoin de liquidités. La décision est prise de renouveler auprès de la Caisse d'Épargne une ligne de trésorerie :

✓ D'un montant de 400 000 €, durée de 12 mois, Taux d'intérêt : EONIA + marge de 2,50%,

✓ Paiement des intérêts : chaque trimestre civil par débit d'office

✓ Frais de dossier : 0,40% / prélevés en une seule fois

Cette ligne sera remboursée dès l'encaissement des recettes attendues.

IV- Informations

•CCG / eau potable

En début de séance Monsieur JOUVENOZ, Maire d'Archamps, responsable du service eau potable à la CCG, avec Solène VERBRUGGHE, sont venus présenter le projet de forage de Matailly-Moissey qui s'inscrit dans un maillage du réseau désormais intercommunal d'eau potable. Les documents de présentation sont disponibles en mairie.

•Affaires scolaires et enfance

Le restaurant scolaire accueille environ 130 enfants par repas. Cela représente pour les deux premiers mois de l'année 3 546 repas. Sur le nombre de repas facturés, 64 % le sont en tranche 4 de quotient familial, 5,5% en tranche 3, 9% en tranche 2 et 21% en tranche 1.

La cuisine est de qualité et les enfants l'apprécient. Il est rappelé que les aliments sont transformés sur place par un cuisinier.

Devant le manque de places de stationnement aux alentours de l'école et à la demande des parents d'élèves, la commune a décidé de faire réaliser un parking d'une douzaine de places au bout du dépôt minute. Le Conseil espère qu'elles seront utilisées et que cela améliorera le fonctionnement.

•CCG / commission urbanisme et SCOT

L'ARC travaille actuellement sur un projet « interSCOT » qui vise à réfléchir le territoire à plus grande échelle, en intégrant nos rapports avec la Suisse. Il s'agit de penser de façon cohérente les transports, l'économie et le développement du logement entre autres. + d'infos : www.arcdugenevois.fr.

Extraits du Conseil Municipal du 18 décembre 2013

I- Vente terrain Zone des Grands Chavannoux / Monsieur DESEBE, électricien

Monsieur DESEBE souhaite acquérir une parcelle de 1000 m² sur cette zone pour son activité d'artisan électricien. Le Conseil attend des précisions sur la nature exacte de son projet (emplois créés, surface du projet,...) la délibération est ainsi reportée au Conseil de janvier.

II- Participation de Chevrier à l'investissement du groupe scolaire

La commune de Chevrier a souhaité participer à l'investissement du nouveau groupe scolaire afin de pouvoir utiliser les locaux liés à l'école maternelle et au restaurant scolaire, qu'elle-même ne possède pas.

Pour l'année scolaire 2013-2014, avec l'ouverture d'une classe supplémentaire à Chevrier, les enfants de Chevrier n'utilisent plus que le restaurant scolaire, les salles de garderie périscolaire et les équipements afférents. Il est donc proposé et admis que la participation soit divisée par deux pour cette année, soit 11 744 €.

III- Vente de terrain Lotissement le Bettet / Mme COLAVITO

Au moment de la rédaction du compte rendu, Mme COLAVITO a fait savoir qu'elle se désistait, elle ne souhaite plus acheter ce terrain. Il est donc remis en vente pour une surface de 745 m² au prix de 193 700 €.

Extraits du Conseil Municipal du 18 décembre 2013 (suite et fin)

IV- Questions diverses

•SCOT de la Communauté de Communes du Genevois

Le SCOT du Genevois a été approuvé à l'unanimité par le dernier conseil communautaire.

•CCG / Fiscalité professionnelle unique (FPU)

Le passage en FPU a été voté par le dernier conseil communautaire. A compter du 01/01/2014, les recettes liées à la fiscalité professionnelle (ancienne taxe professionnelle) seront perçues directement par la CCG. Un fonds de compensation sera mis en place, qui reversera chaque année aux communes l'équivalent de la fiscalité transférée, gelée à l'année de transfert, ce qui représente environ 200 000 € pour Vulbens. Une commission d'évaluation des charges transférées a été créée afin d'organiser les modalités de reversement de ce fonds.

•CCG / Compétence petite enfance

Le transfert de la compétence Petite Enfance a été entériné et prévu au 01/01/2015, par 44 voix pour, 17 contre (Collonges, Bossey, Digny et Vulbens) et une abstention.

Vulbens a voté contre un transfert qui risque de coûter plus cher à la commune que son système actuel de micro-crèche tout en lui octroyant moins de places pour sa population. Rien n'est réellement défini pour ce transfert : ni les charges, ni les objectifs.

•CCG / commission transports

La commission a collaboré avec les TPG pour redéfinir les horaires des lignes de bus, leurs tracés et les tarifs. Il a été constaté que la fréquentation de Proxigem est en constante augmentation.

Les comptes-rendus du conseil municipal, du SIAV et du SPCV sont à votre disposition en Mairie, sur le site internet de la commune www.vulbens.fr



Informations du Service élections



Attention : pour les élections municipales **des 23 et 30 mars 2014**, chaque électeur devra obligatoirement présenter :

- ❖ sa carte électorale sur laquelle sont inscrits le bureau de vote et le numéro porté sur la liste d'émargement,
- ❖ une pièce d'identité pour pouvoir voter (ceci s'applique pour toutes les communes quelle que soit leur taille)

Nous vous rappelons que les bureaux de vote seront installés au centre ECLA.

Le vote par procuration :

Vous souhaitez participer aux élections, mais vous êtes hors de la Commune lors d'un ou plusieurs scrutins : **vous pouvez voter par procuration.**

Le vote par procuration permet à un électeur absent de se faire représenter le jour d'une élection par un électeur de son choix. La demande s'effectue à la Gendarmerie, au Commissariat, au Tribunal de Grande Instance ou auprès des autorités consulaires.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Mais le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant.

Ne tardez pas à faire votre démarche, il faut environ une semaine entre la demande à la Gendarmerie et la réception de la procuration en Mairie !

+ d'infos : www.prefecture74.fr

Relevé météorologique 2013 Hauteur de pluie en mm

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
75	108	141	136	180	79	
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
125	64	96	218	162	135	1519

Un grand merci à M. Maurice GROSS pour ses relevés météorologiques et pour son amabilité sans faille!

La réforme des rythmes scolaires au Syndicat Pays du Vuache Chevrier et Vublens

**« Apprenez-leur à lire, à écrire et à compter.
Ce n'est pas seulement utile : c'est la base de tout » Charles Péguy**

La réforme des rythmes scolaires imposée aux communes par le Gouvernement et le Ministre Vincent Peillon ne fait pas l'unanimité, pas plus dans les grandes villes que dans les villages comme Vublens. L'enquête que nous avons menée auprès de tous les parents d'élèves confirme cette tendance et ils ont été nombreux à nous faire part de leur insatisfaction et de leurs craintes.

C'est un fait, il est urgent de réformer notre école, mais disons-le tout de suite pas comme cela ! Pas en faisant vite, n'importe comment, et partiellement, comme ce qui nous est imposé à nos communes.

La situation actuelle est grave

Depuis plus de vingt ans, les études internationales et la dernière en date PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) soulignent l'évolution très inquiétante des résultats de notre système éducatif. Elles montrent d'abord que l'école française n'arrive pas à endiguer la grande difficulté scolaire qui continue de croître. Ainsi, chaque année ce sont 150 000 jeunes qui sortent de notre système éducatif sans aucun diplôme, induisant les conséquences économiques et sociales que nous connaissons. Le destin scolaire d'un élève est déjà déterminé lorsqu'il fête ses 7 ans. 20% des élèves sortent du système scolaire sans disposer des compétences nécessaires à une insertion professionnelle et sociale. 10 élèves quittent une classe en juin sans disposer des acquis qui leur permettraient de poursuivre leur scolarité. Pire, il est démontré l'étroite corrélation entre le milieu socio-économique et la performance. Lorsque l'on appartient à un milieu défavorisé, on a aujourd'hui nettement moins de chances de réussir sa scolarité. C'est insupportable et indigne d'un pays comme la France.

Les différentes évaluations ont démontré que toutes les politiques éducatives mises en œuvre ces 20 dernières années en France ont aggravé le caractère inégalitaire de notre école. Pour de nombreux pays, les résultats de ces études ont fait l'objet d'une bombe électrochoc et ont eu pour conséquence une réflexion nationale qui a été jusqu'à remettre les fondements de leur système éducatif. Rien de tout cela en France qui n'a su faire que des ajustements aussi inutiles que coûteux. Incapables de comprendre que la lutte contre le décrochage démarre dès la maternelle, nos gouvernements successifs ont multiplié les réformes inefficaces et inéquitables. « C'est ainsi qu'en terme de vocabulaire, il peut y avoir entre les élèves de milieux sociaux différents des écarts pouvant atteindre

jusqu'à 5000 mots à l'issue du CE1, c'est à dire l'équivalent de 5 années d'enseignement. Ces années ne pourront jamais être rattrapées ». Cela représente 20 % d'une génération d'élèves qui entrent chaque année au collège avec des lacunes définitives, donc signe de décrochage, 20% des élèves ! Et pire, ils sont alors les perturbateurs de tout un système. Depuis des années, c'est la faiblesse de notre école maternelle et primaire qui est à l'origine de la constitution de la grande difficulté et des inégalités scolaires et, pendant tout ce temps, les moyens ont été mis sur les collèges et les lycées.

L'objectif des cycles de scolarité mis en place est de permettre à chaque élève de pouvoir progresser à son rythme. L'efficacité d'un système éducatif s'apprécie à partir d'un pourcentage de ses élèves non diplômés et de celui de son élite. Les coûts sociaux afférents aux sorties sans qualification, en terme de minima sociaux, d'allocation chômage, de tentatives de correction de l'illettrisme et d'endigement de la délinquance sont extrêmement élevés et pèsent in fine sur la pérennisation du modèle social d'un pays. Il n'y a qu'à voir le coût actuel des emplois d'avenir proposés par le gouvernement, qui sont l'exact résultat de l'échec de notre système scolaire. Incapables d'apporter une correction, les gouvernements créent et recréent encore et encore des dispositifs aussi coûteux qu'inefficaces.

En conséquence, tous les pays qui ont cherché à améliorer la performance de leur système éducatif ont investi à deux niveaux : la petite enfance car elle est le terreau du décrochage scolaire et l'université car l'excellence est un générateur de croissance. En France, pendant vingt ans, nous avons investi massivement sur le collège et le lycée et nous avons laissé s'appauvrir l'école maternelle, l'école élémentaire et l'enseignement supérieur. Tout le contraire !

Des solutions existent. Le Sénateur Jean-Claude Carles* s'est penché sur la question et a publié un projet alternatif de refondation de l'école dont le Ministre Peillon aurait pu s'inspirer. Quelles sont ses propositions ?

- 1- réorienter vers le début des apprentissages les moyens alloués au système éducatif.
- 2- prévenir les inégalités et la construction de la grande difficulté scolaire plutôt que d'y remédier.
- 3- reconstruire le cycle des apprentissages fondamentaux pour renforcer les acquisitions précises.

* Jean-Claude Carles, Vice-Président du Sénat, Sénateur de la Haute-Savoie, « Tous les élèves peuvent réussir, aidons les enseignants à concrétiser cette réalité, un projet alternatif de refondation de l'école »

4- parvenir à la maîtrise des compétences fondamentales, seule clé d'accès à l'enseignement général et aux diplômes du supérieur.

5- augmenter l'intensité de travail des élèves grâce à l'individualisation des enseignements.

6- interdire le redoublement précoce : c'est un moyen stratégique de la lutte contre le décrochage scolaire.

7- faire de l'apprentissage de la lecture une priorité nationale.

8- soutenir professionnellement les enseignants.

Une réforme décriée

Plus de 4000 communes ayant mis en place la réforme Peillon à la rentrée 2013 ont répondu à une enquête de l'association des Maires de France. Que nous disent ils ?

« **1. Une vraie mobilisation des communes pour l'élaboration des projets.** Les communes ont été majoritairement à l'origine des projets d'organisation du temps scolaire, qui a nécessité de leur part un travail important d'analyse, de propositions et d'organisation.

2. Une profonde complexité de mise en œuvre de la réforme. La majorité des maires a fait état de la grande complexité de mise en œuvre de la réforme du fait de la multiplicité des acteurs et des paramètres à prendre en compte : problèmes d'horaires, d'intervenants, de locaux, de transports, de restauration, de coordination avec les dispositifs existants, de normes d'encadrement, de financement de la caisse d'allocation familiale, de concertation précipitée.

3. Une grande diversité des modes d'organisation. Les communes ont fait preuve d'astuces et d'imagination pour définir un mode d'organisation de la semaine scolaire viable. Le modèle initialement présenté par l'Education Nationale de répartition du temps libéré en tranches de 45 minutes sur quatre jours n'a été finalement retenu que par une commune sur deux.

4. Un recrutement d'animateurs problématique. Cette difficulté pour couvrir les trois nouvelles heures périscolaires est largement soulignée dans les commentaires recueillis dans l'enquête, les maires craignant pour les années à venir un effet de concurrence entre les territoires.

5. Des taux d'encadrement allégés largement appliqués. L'allègement des taux d'encadrement des accueils de loisirs répond à une demande des communes puisque 60% d'entre elles l'appliquent.

6. Un besoin de locaux disponibles. Une commune sur deux ayant répondu fait face à des problèmes de disponibilité et de taille des locaux pour accueillir les enfants sur le nouveau temps périscolaire. Dans deux tiers des cas, les enseignants ont accepté que soient utilisées les salles de classes.

7. Une fréquentation importante des nouvelles activités périscolaires. Le taux de fréquentation des TAP (temps d'activité périscolaire) par les enfants dépasse 50% dans 85%

des communes. Plus la commune est petite, plus ce taux est important.

8. Une grande variété constatée des nouvelles activités périscolaires. Les communes ont développé de multiples activités dans un souci de valeur éducative ajoutée.

9. Une gratuité des nouvelles activités majoritairement appliquée. 80% des communes interrogées ont souhaité que ces activités soient gratuites. Toutefois, nombreuses sont celles qui s'interrogent sur le maintien de la gratuité en raison du coût de la réforme.

10. Une réforme à adapter pour les écoles maternelles. De nombreux élus estiment que la réforme n'est pas adaptée aux maternelles en raison des horaires de sieste et de la fatigue des élèves généralement constatée, et s'interrogent sur les activités pouvant être déployées.

11. Une possibilité de révision de l'organisation du temps scolaire demandée. Les élus demandent que les projets d'organisation de la semaine scolaire arrêtés pour la rentrée 2013 puissent si nécessaire être ajustés à la rentrée 2014 afin de remédier aux difficultés constatées durant la première année d'expérimentation.

12. Un partenariat contrasté entre les acteurs éducatifs. Les maires considèrent que cette réforme est une occasion permettant aux communes, aux associations et aux parents d'élèves de réfléchir collectivement, avec l'Education Nationale, sur les rythmes scolaires et les besoins de l'enfant. Néanmoins un certain nombre d'entre eux regrettent que ce partenariat soit d'un niveau très hétérogène voire totalement absent selon les territoires.

13. Un besoin d'accompagnement des communes rurales. Il est apparu qu'un certain nombre de petites communes se sont senties isolées dans la mise en œuvre de la réforme et n'ont pas toujours obtenu une réponse à leurs interrogations de la part de l'Education Nationale et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale en matière de conditions de recrutement et qualification des intervenants, normes d'encadrement, aides financières...

14. Une réforme coûteuse pour les communes. La mise en place de la réforme des rythmes scolaires a un coût important, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Les trois quart des communes éprouvent des difficultés pour la financer. Le niveau médian de 150 euros par enfants (plus de 190 élèves à Vulbens !) et par an est confirmé voir plus. Les maires préviennent qu'ils ne pourront pas continuer à financer cette réforme si les aides de l'Etat et de la CNAF ne sont pas pérennes».

Cette enquête a certes été réalisée après seulement quelques mois de mise en place de la réforme. Mais il est frappant de constater, à travers les différents commentaires et au-delà de la complexité de la réforme, qu'elle n'apporte aucune réponse aux problèmes évoqués au début de ce dossier, à savoir l'amélioration de l'apprentissage scolaire. Dans la presse, à la télévision, nous n'avons entendu parler que des TAP (Temps d'Activité Périscolaire, ou autre Projet Educatif Territorial (PEDT), imposé pour obtenir les aides de la CAF mais rien sur les mesures nécessaires à prendre pour lutter contre l'échec scolaire.

Et Vublens ?

A Vublens, nous avons lancé une grande concertation avec les enseignants, les parents d'élèves, les personnels de Mairie et les élus : Quel impact l'organisation du temps scolaire a-t-elle sur l'épanouissement des enfants et sur leur réussite à l'école ? De quoi ont-ils besoin en termes de rythmes pour leur développement ? Quelle organisation privilégier ? Quels rythmes scolaires pour nos enfants ? Ces questions furent débattues à plusieurs reprises et ont été les seuls leitmotifs de notre réflexion ; oubliés à ce stade les PEDT ou TAP. Le débat fut riche avec autant d'avis que de personnes autour de la table ! Il nous a fallu prendre une position et notre seul consensus a été sur l'apprentissage de l'enfant. Quelles sont les meilleures périodes de l'enfant pour apprendre à lire, à compter, à s'ouvrir à la géographie ou l'histoire ? Réponse unanime de tous : le matin et le milieu du début d'après midi. Au moins sur ce point, nous étions tous d'accord. Ainsi, à la rentrée de 2014, les enfants de Chevrier et Vublens prendront les cours le matin de 8h30 à 11h30, cinq jours par semaine avec le mercredi matin. L'après midi, les cours reprendront à 14h15, période favorable à l'apprentissage car loin du déjeuner et de la période post prandiale où le cerveau est moins disponible car il est concentré sur la digestion (Lire la chrono biologiste Claire

Leconte sur son site « claireleconte.com ») ! Les cours se termineront à 16h30.

Les TAP auront lieu de 13h30 à 14h15 tous les jours sauf le mercredi. Pour mémoire, ils ne sont pas obligatoires et nous travaillons actuellement à leurs contenus qui seront simples et axés sur l'équilibre de l'élève, en évitant de tomber dans la garderie, ce qui constituera un exercice difficile.

Cette organisation, excepté la nouveauté du mercredi matin, ne devrait pas trop impacter l'organisation des familles, avec une prise en charge possible de 8h30 le matin jusqu'à 16h30 le soir, comme actuellement. Il n'est pas prévu de cantine le mercredi midi. La garderie du matin dès 7h15 et du soir jusqu'à 18h30 fonctionnera comme actuellement. Cette formule nous paraît la « moins pire » des solutions... Un bilan sera fait en fin d'année scolaire.

Vous l'aurez compris, personne n'a trouvé la solution idéale... Nous essayons de faire au mieux avec cette réforme très compliquée, sans parler des coûts que nous tenterons de mutualiser avec nos communes voisines, ainsi qu'avec avec la MJC du Vuache qui s'est dit prête à jouer le jeu. Qu'elle en soit ici remerciée. Une fois encore, nous passons devant une formidable occasion de nous attaquer au problème de notre éducation, c'est dommage car nous allons encore perdre du temps. De nombreuses voix se font également entendre de la part de membres de la communauté éducative qui jugent que cette réforme n'est pas une priorité et que, pendant que cette réforme focalise l'attention, on oublie les véritables problèmes de l'école...

Dans notre commune, l'ensemble du conseil municipal, les enseignants et les personnels restons concentrés sur un seul et unique objectif, l'apprentissage et le bien être de nos enfants à l'école. Tout sera mis en œuvre pour atteindre cet unique objectif !

Frédéric Budan, Maire de Vublens

La Cérémonie des Vœux du Maire

Ce début d'année 2014 a été pour le Conseil Municipal de Vublens la dernière **cérémonie des vœux** de la mandature, le samedi 18 janvier au centre ECLA sous un ciel plus clément qu'en 2013. Les Elus du canton : la députée Virginie DUBY-MULLER, le sénateur Jean-Claude CARLE, le président du Conseil Général Christian MONTEIL, le président de la Communauté de Communes Bernard GAUD avaient tenu à être présents pour témoigner leur sympathie à l'égard du maire et des habitants de Vublens, qui étaient venus nombreux manifester leur intérêt pour ce moment de convivialité. Le maire a retracé les événements marquants de 2013 en matière de réalisations (Travaux, urbanisme, décisions municipales et intercommunales, actions sociales, décisions scolaires, liens avec la MJC et la Maison familiale, communication, et enfin budget).

Malgré une période difficile, pleine d'incertitudes, les élus ont fait le constat d'un bilan positif qui est la preuve du dynamisme des différents personnels communaux, administratifs et élus qui ont œuvré avec dévouement pour le bien de tous. Le verre de l'amitié et la traditionnelle galette des rois ont clôturé cette soirée.



Les Travaux



La Vy Bochenay a été sécurisée par des réhausseurs : comme cette voie est définie en « zone 30 » les panneaux indicateurs ne sont obligatoires qu' aux entrées de celle-ci.

Les réhausseurs du chemin des Ratelleres ont été surélevés.

Les chemins « de la Cissette » et « de la Montagne » ont été goudronnés aux 2/3, le dernier tiers se fera sur le prochain budget.

Les fossés de « la Planche » et de « la Fontaine Froide » ont retrouvé une meilleure santé pour éviter les débordements aux conséquences désastreuses pour les routes.

Les travaux d'aménagement du lotissement communal « le Bettet » sont finis.

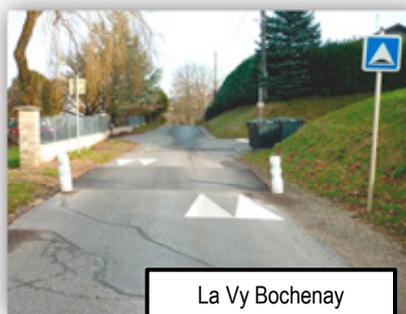
Pour l'amélioration de la dépose des enfants à l'école, un nouveau parking a vu le jour, côté ouest.



Fossé de la Planche



Fossé de la Cissette



La Vy Bochenay



Chemin des Ratelleres



Lotissement « Le Bettet »



Nouveau parking de l'école

Urbanisme

Permis de construire

❖ Permis de construire de l' année 2013 instruits et accordés :

CHAMOSSET Roger :	Garage
BURNOD Laurent :	2 villas
SCI Marjeajolie :	Entrepôt ZA Chavanoux
CANALE Grégory :	Villa
LION Stéphane :	Villa
MACCULI Sonia et Antonio :	Villa
DUTOIT Jacques et Nicolas :	Entrepôt ZA Chavanoux
LIPO Sébastien et Amélie :	Villa
CARRION Jérémy :	Villa
DEGLI-ANTONI David :	Villa

DIAS LION Sergio :	Villa
BURNOD Laurent :	Garage et piscine
DUVAL Nicolas :	Villa
RODRIGUEZ - PARNIN :	Villa
RAULET Thomas :	Villa
BODEZ Alexandre et Carla :	Villa
DI MARTINO Yves :	Villas jumelées
DOUBLET Nadège :	Villa
Commune de Vulbens :	Lotissement « Le Bettet »

❖ Déclarations Préalables : 18

AGENDA 21



AGENDA 21 : NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR

13 Fiches présentées au Conseil municipal en 2013

Avis favorable du CM (9/13)

Pédibus : 3 lignes mises en place + journée internationale « aller à l'école à pied »



Nettoyage des fontaines : assuré par les employés techniques, manuellement.

Courrier des lecteurs : mise en place prochaine via le site internet /courrier écrit.



Eclairage public : baisse de la facture l'électricité suite à l'interruption de l'éclairage nocturne.



Giratoire sur la RD 1206 : plantation de 3 arbres fruitiers locaux pour créer un mur végétal et favoriser le ralentissement des automobilistes.



Giratoire mairie : commentaires des habitants entendus et retenus ! De ces expérimentations naît le consensus !

Plantations florales des bacs et plates-bandes : limiter l'arrosage en été. Des ajustements à faire mais l'équipe A 21 remercie les employés du travail effectué.

Nouveaux Points d'Apport Volontaires (PAV) : en théorie, 1 jeu de 3 containers pour 300 habitants. Les deux jeux actuels sont situés derrière le centre Ecla. Etude avec le Sidéfage pour de judicieux nouveaux emplacements.



Avis favorable avec réserves (3/13)

Tri de vêtements : cette initiative est à l'étude via le Sidéfage. A retravailler.



Haies variées : le groupe A21 avait souhaité que la mairie puisse demander aux futurs propriétaires de maisons de s'engager à respecter des haies variées afin d'éviter la monotonie des haies à arbustes uniques et de favoriser la biodiversité.

Le CM est d'accord pour proposer mais pas imposer et d'élargir la gamme proposée en expliquant la démarche.



Gestion des pelouses : la prairie non fauchée sera tondue près du trottoir et installation d'un panneau explicatif.

Avis défavorable (1/13)

Compost et broyeur communal : créer un espace près des ateliers où les employés pourraient déposer les déchets verts et les broyer. Pour le CM, la commune est trop petite et les ressources humaines insuffisantes pour se lancer dans une telle opération.



Exprimez-vous !

Vous voulez participer à la vie du village ? Ici, la parole vous est donnée !

Le souhait du groupe **Agenda 21**, validé par le conseil municipal, est de permettre à tous les habitants d'émettre des idées, des propositions ou des remarques dans tout domaine relatif à la vie du village et relevant des 5 finalités de l'A21 : cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations, dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables, l'épanouissement des êtres humains, préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, lutte contre le changement climatique...

Ces idées peuvent être transmises par courrier papier libellé à l'attention de l'Agenda 21 et déposées dans la boîte aux lettres de la mairie (à l'attention de l'Agenda 21), ou envoyées par courriel à cette adresse : Agenda21.Vulbens@yahoo.fr
Les courriers collectés seront dépouillés par le groupe A21. Ils pourront susciter de nouvelles fiches, et/ou être publiés dans l'encart A21 de les lettres et bulletins.

Une fois validée, cette proposition sera publiée dans les mêmes publications (encart A21), avec pour titre "Exprimez-vous !"

Etat Civil 2013

BIENVENUE AUX NOUVEAUX NÉS*

26 janvier	Eloan , fils de Pierrick FOURNIER et de Carole JASMIN
02 avril	Léane , fille d' Alexandre FRANÇOISE et de Virginie EXCOFFIER
20 avril	Janelle, fille de Davide PAPA et de Emilie RUSSO
1 ^{er} mai	Nael , fils de Sébastien BALAYE et d' Amélie FONTAINE
03 juin	Mattéo, fils de Nicolas ZUABONI et d' Alexia BIBOLLET
12 juin	Jules, fils de Olivier TREHOUT et d' Elodie JOUSSE
20 juillet	Lya , fille de Michaël PEREZ et de Christel MARCHAND
4 août	Éléa, fille de M. et Mme ALPHAND Yoann
14 août	Robin, fils de Christophe FLUHR et de Claire MARBACH
23 août	Lylou-Rose, fille de Frédéric MARQUAILLE et de Barbara PRÉ
5 novembre	Lohan, fils de Romain VILLARD et de Marie-Laure NEVEU
9 novembre	Emma, fille de Julien DELBROUCQ et de Célia PINHEIRO
25 novembre	Sean, fils de Patrick CAUTILLO et de Nathalie FREUDIGER
21 décembre	Louis, fils de Manuel CONTAMIN et d' Hélène MESNIL



*Figure le nom des personnes ou de leurs ayants-droits ayant répondu à la demande d'autorisation

Ils se sont dit OUI

30/03	Brigitte BARILLOT et Stéphane CHERIX
13/04	Nadezhda OPOLINSKAIA et Franck GAILLARD
06/07	Caroline AVRIAMA et Sylvain TORNIER
26/07	Mélanie GATEAU et Arnaud QUENU
10/08	Cristel MERCIER et Jimmy LIMOUSIN
31/08	Déborah BUSSARD et Jérémy CANIS
21/12	Sarah HONG et Franck COLLION

Ils nous ont quittés

02/01	Emilie PHILIPPE née MAGNIN
06/03	Madeleine MAGNIN née CHATENOU
22/12	André JAUNIN



Le SCOT : Le Schéma de Cohérence Territoriale

Le 16 décembre 2013, le Conseil Communautaire avec 62 représentants sur 68 s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois sous la Présidence de M. Bernard Gaud pour entériner l'approbation du SCOT 2.

Pour rappel : Le SCOT est un outil de mise en cohérence des politiques de l'habitat, du transport, du développement économique..., Le SCOT doit permettre aux acteurs locaux d'organiser le développement et l'aménagement futur de la CCG en déterminant, au travers de son PADD et de ses DOO, l'organisation de l'espace, des grands équilibres entre les espaces urbains à urbaniser, les espaces naturels, agricoles ou forestiers.

Le SCOT comprend donc les documents suivants :

- Le rapport de présentation.
- Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) débattu en septembre 2012 articulé autour de 4 grands axes
- Les DOO (documents d'orientations et d'objectifs) articulé en 5 grands chapitres.

La concertation avec la population, les associations, le monde agricole et autres personnes concernées a été menée durant toute l'élaboration du projet et le bilan de celle-ci en a été tiré le 27 mai 2013.

A cette même date, le projet du SCOT a été arrêté et transmis aux personnes publiques associées et porté à

l'enquête publique du 11 septembre au 21 octobre 2013. En parallèle une enquête publique a été organisée spécifiquement sur le projet de Document d'Aménagement Commercial (DAC), intégré au SCOT depuis le Grenelle 2, 33 avis ont été exprimés par les personnes publiques.

A l'issue de l'enquête publique, la commission en a exprimé une synthèse objective tenue à disposition du public.

Plus particulièrement l'avis de l'Autorité environnementale (AE) reçu en septembre 2013 a souligné l'excellent travail accompli, sa clarté et sa pertinence.

La commission d'enquête et l'ensemble des personnes publiques associées soulignent la très grande qualité des travaux réalisés. Les 2 autorités citées ont émis quelques observations. Elles ont souligné aussi la faible participation du public.

Les observations ont été prises en compte par la CCG qui a fait les ajustements nécessaires ne remettant en cause ni l'économie générale, ni les orientations, ni les grands équilibres spatiaux du projet tel qu'arrêté le 27 mai 2013.

Le SCOT étant approuvé, il est donné pouvoir au président de la CCG d'exécuter toutes les démarches légales. Le SCOT sera tenu à disposition dans chaque commune membre de la CCG.

Il est possible de le consulter sur : www.cc-genevois.fr/territoire/scot.htm

Projet de Matalilly-Moissey : Pompage pour l'alimentation en eau du canton

Objectifs poursuivis par ce projet :

- Diversification des ressources par la réalisation de 2 forages à court terme dans la nappe d'accompagnement du Rhône,
- Optimisation énergétique : choix judicieux des « étages » de refoulement (alimentation au plus près des gros consommateurs)

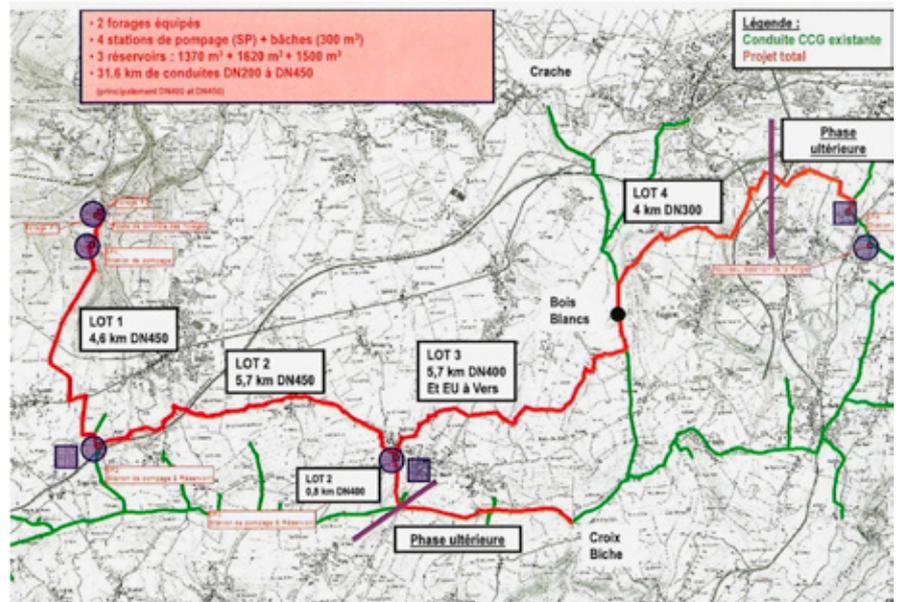
+ mise en place de matériels performants + fonctionnement préférentiel du système en nuit pour profiter d'un coût moindre d'énergie,

- Alimentation de la commune de Viry jusqu'ici non connectée au réseau communautaire, et de la future zone d'activités de Cervonnex,

- Alimentation du point haut du réseau communautaire (réservoir de Croix Biche) possible par les 2 lignes Crache et Matalilly, d'où la sécurisation et la fiabilisation du système,

- Optimisation et sécurisation du fonctionnement de la branche « haute » du système existant (soulagée de « gros consommateurs ») qui atteint aujourd'hui ses limites de capacités de distribution,

- Solution de problèmes actuels des systèmes communaux, entre autres : anticipation de l'augmentation nécessaire des capacités de stockage + suppression de problèmes de pression insuffisante + le maillage de réseaux communaux.



Présentation des résultats de la dernière caractérisation des Ordures Ménagères

Qu'est-ce qu'une caractérisation ?

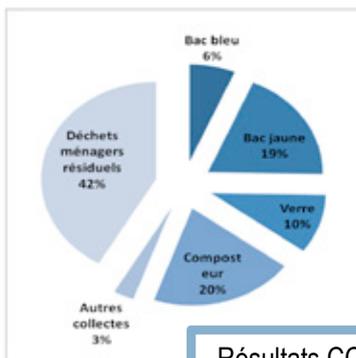
• Une caractérisation est un prélèvement d'un volume déterminé de déchets lors d'une collecte d'ordures ménagères. Celui-ci est trié, analysé et chaque fragment de déchet est classé en 13 catégories, recyclables, compostables ou à éliminer (par incinération).
• Ce prélèvement montre une image à un instant déterminé de la composition exacte des déchets des habitants de la Communauté de Communes du Genevois. C'est en multipliant les caractérisations que des moyennes peuvent s'affiner et donner des indications précises sur le contenu des poubelles de la CCG.

Objectifs des campagnes de caractérisation :

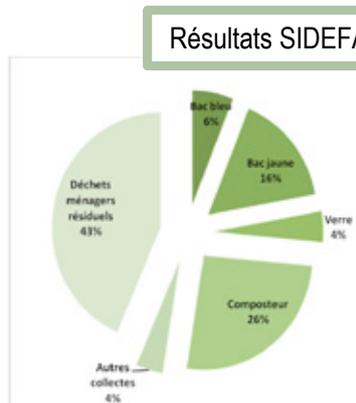
- Identifier le potentiel de matière compostable
- Déterminer la part de matériaux recyclables
- Évaluer l'évolution de la composition des déchets dans le temps

Depuis 2011, 12 caractérisations ont eu lieu sur les collectes d'ordures ménagères de la CCG.

Composition des Ordures ménagères résiduelles de la CCG en 2013 comparées aux résultats du SIDEFAGE :



Résultats CCG



Résultats SIDEFAGE

58% des déchets des poubelles classiques n'ont rien à y faire!

Dans les ordures ménagères de la CCG, 6% des déchets pourraient être recyclés grâce à la collecte sélective des Plastiques et métaux (Bacs bleus du SIDEFAGE), 19% des déchets sont des déchets de papiers et cartons recyclables (bac jaune du SIDEFAGE), 10% des déchets sont des bouteilles et pots en verre, recyclables en les déposant dans le bac vert et 20% des déchets compostables, les 3% correspondent aux déchets à éliminer en déchetterie ou dans des zones de déposes spéciales, comme par exemple les associations de récupération des textiles.

Répartition par habitant des volumes de déchets pouvant potentiellement être détournés de l'incinération :

- 19kg/an et par habitant de plastiques et métaux peuvent être détournés,
- 56kg/an/habitant de papiers et cartons,
- 29kg/an/habitant de verre,
- 61kg/an/habitant de déchets compostables.

Quel impact financier pour le contribuable ?

Le coût de traitement des ordures ménagères est de 88 €/Tonne

Le coût de transport par le train des déchets est de 35 €/Tonne

Aussi, un meilleur geste de tri (UNIQUEMENT DANS LES BACS DE TRI du SIDEFAGE, compostage exclu) permettrait annuellement d'économiser : 342 000 € de frais d'incinération et 136 000 € de frais de transport.

Ces chiffres impressionnants sont à prendre avec du recul car chaque habitant du

territoire devrait être un parfait trieur afin de les atteindre mais, de substantielles économies peuvent être effectuées en améliorant le geste de tri.

Photo d'un prélèvement de déchets lors du déchargement des camions de collecte, chaque prélèvement pèse environ 75 kg, pour un total analysé de 150 kg environ.



Certains habitants peu soucieux de l'environnement et de la gestion des déchets au quotidien continuent à jeter « n'importe quoi, n'importe où ». **Les photos parlent d'elles-mêmes!**

Téléviseur retrouvé dans les ordures ménagères



Fer à repasser



Ecran d'ordinateur, enceintes musicales et bouteilles de verre

Le tri des déchets

Qu'en est-il dans notre village ?

Petit rappel !

La commission des déchets de la communauté de communes du Genevois effectue une campagne de caractérisation des déchets. Les premiers résultats montrent que **60%** des déchets jetés dans les poubelles classiques (ordures ménagères résiduelles « OMR ») n'ont **AUCUNE** raison d'y figurer ! Il s'agit surtout du verre et des papiers/cartons.

A Vulbens, il existe plusieurs endroits pour déposer vos déchets, en plus de la **déchetterie intercommunale**.

Pour les ordures ménagères, les **containers semi-enterrés** soit les **poubelles collectives**.



Pour les verres, les papiers, les bouteilles plastiques et l'aluminium, il y a les **PAV** (points d'apport volontaire), situés à côté du centre ECLA.



Nous pouvons encore améliorer le tri de **NOS DECHETS**.
C'est un simple éco-geste citoyen !!

GRATUIT

Cette année encore le **SIDEFAGE** permet aux particuliers de visiter l'Usine de Valorisation Énergétique située à Bellegarde sur Valserine.

Accompagné d'un ambassadeur du tri, venez découvrir ce que deviennent vos ordures ménagères une fois jetées et profitez de ce moment pour poser toutes vos questions sur le tri, le recyclage, le compostage...

Prochaines visites les:

- Vendredi 28 février à 14h
- Mercredi 05 mars à 14h
- Vendredi 07 mars à 10h
- Mercredi 12 mars à 14h

Renseignements et réservations auprès de l'Office du Tourisme de Bellegarde sur Valserine:
04 50 48 48 68 ou info@ct-bellegarde01.fr

SIDEFAGE



LE CFA DES MFR DE VULBENS VOUS PRÉSENTE : NOTRE VOYAGE PROJET LEONARDO

CFA : Centre de Formation d'Apprentis - MFR : Maison Familiale et Rurale
Léonardo : Projet financé par l'Europe

Onze élèves de la classe de terminale ont participé au projet Léonardo, ils sont allés en Ecosse à Edimbourg, durant 3 semaines, pour travailler dans des entreprises commerciales. Les participants étaient âgés de 17 ans à 18 ans, tous apprentis à la Maison Familiale Rurale de Vulbens en terminale pour obtenir leur Bac Pro commerce-vente en juin 2014.

Le projet Léonardo :

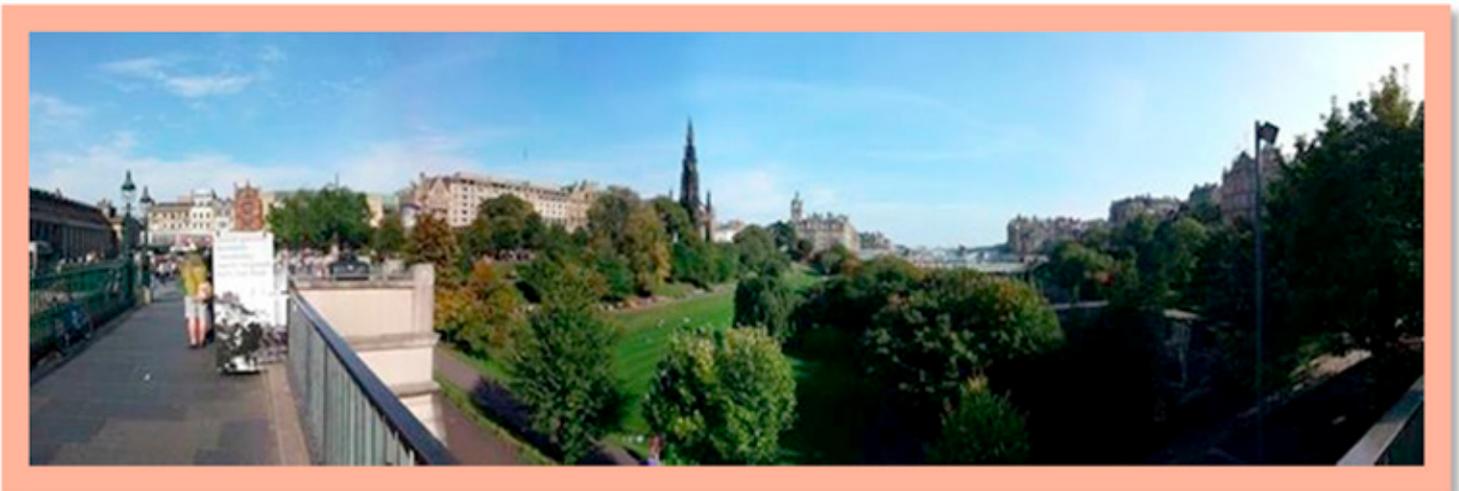
L'objectif de ce voyage était, tout d'abord, d'aller travailler dans un pays anglophone, pour observer les points communs ou différences avec la France, mais aussi et surtout pour améliorer leur anglais, d'ailleurs leur progression a été remarquable. Il a été important pour les participants de rencontrer et de vivre avec des natifs et apprendre leur culture. Les apprentis ont dû s'adapter aux traditions culinaires, et aux coutumes de l'Ecosse, ce qu'ils ont très bien réussi et la satisfaction était au rendez-vous. Ils se sont installés dans leur famille d'accueil dans une ville proche d'Edimbourg nommée « Penicuik ».

La rencontre avec les familles s'est très bien déroulée, malgré quelques appréhensions, de même qu'avec les entreprises. La plupart des élèves travaillaient dans des « CHARITY SHOP », entreprise de charité, deux élèves ont travaillé à « IKEA » et une autre élève dans un magasin de plantes « PENTLAND PLANTS ».

Pendant les week-ends et les temps libres, les élèves ont visité la ville d'Edimbourg, en commençant par le fameux château d'Edimbourg, en passant par le château de la Reine Elisabeth II. En règle générale, ils ont visité des lieux culturels connus et reconnus. Ils ont aussi fait des visites ludiques, tel que le musée des illusions « Camera Obscura » et bien d'autres encore.

Pour conclure, l'ensemble des élèves ont vraiment aimé ce projet et ce voyage, que cela soit dans les entreprises, dans les familles ou dans la ville même. Ils ne sont pas les seuls d'ailleurs, la plupart des maîtres de stage des entreprises du pays d'accueil ont été très positifs dans leur bilan, et certains ont même eu droit à des adieux mémorables, des cadeaux d'adieux, des lettres de références et tous ont eu des remerciements de leur part.

C'est pourquoi les « Léonardos » vous remercient d'avoir permis ce voyage qui sera inoubliable, tous les participants se sont tous dit : « et si c'était à refaire ? » Nous vous laissons deviner leur réponse...suite au prochain épisode.





Antenne de Vulbens

La MFR



Les jeunes de la MFR de Vulbens se mobilisent pour « Ange de Cœur ».

Les élèves de la classe de CAP 2 ont décidé de soutenir une association qui œuvre auprès des enfants atteints de mucoviscidose, dans le cadre de la réflexion sur l'éco-citoyenneté et l'implication des jeunes dans le cadre associatif. Antoine un des élèves de la classe, était déjà très engagé dans l'association « Ange de cœur », car ce sont ses parents qui l'ont créée. C'est donc tout naturellement que la classe a décidé de l'accompagner dans sa mobilisation. La MFR est également sensibilisée à cette problématique puisque nous accueillons un élève Dylan en classe de Terminale bac pro, atteint de cette maladie. Dylan a témoigné auprès de ses camarades et l'implication de chacun s'est encore renforcée.

Mme Chenet, présidente et parent, est venue pour nous présenter « Ange de cœur ». Cette association intervient dans le cadre hospitalier du CHU de Grenoble et ce afin de faire parvenir aux enfants des cadeaux pour améliorer leur quotidien.

Ils donnent également du temps et de la présence pour adoucir la vie des jeunes malades.

Les CAP2 ont vendu pour 700 euros de tickets de tombola pour « Ange de cœur » et le tirage a eu lieu à la MFR le 6 décembre 2013.

Ils restent engagés fortement dans ce projet puisqu'ils organisent **le mercredi 5, le jeudi 6 février de 17h30 à 19h et le vendredi 7 février de 13h30 à 17h** à la maison familiale de Vulbens, une collecte de jouets au profit de l'association.

Des jouets neufs pour les hôpitaux mais également des jouets en bon état destinés à être vendus par l'association sur des vide-greniers pour permettre l'achat de jouets neufs.

Nous invitons donc tous les habitants à se rendre à la MFR pour déposer leurs dons et les remercions par avance de leur contribution.

Au-delà de ces dates, vous pouvez apporter vos dons à la maison familiale du lundi au vendredi.

Tous nos vœux aux habitants pour 2014.

Florence MOUTHON, Directrice Adjointe

Séjour Léonardo professionnel

Découvrir un pays, c'est toujours une riche expérience. C'est dans cette optique que l'équipe de la Maison Familiale de Vulbens est partie pour une durée d'une semaine en Pologne au mois de décembre. Nous avons choisi d'amener l'équipe à réaliser un projet d'ampleur européenne destiné à l'ensemble des salariés et des maîtres d'apprentissage qui suivent nos jeunes.

Ce voyage axé sur la découverte professionnelle, culturelle, linguistique et éducative a permis aux 13 participants d'échanger et de construire des partenariats avec les Polonais. Lors de ce voyage à Varsovie, nous avons eu la chance de découvrir à de nombreuses entreprises qui nous ont ouvert leur porte. Nous avons également intégré le système éducatif grâce aux nombreuses



Visites, comme la CCI et deux lycées professionnels où nous avons toujours été très bien accueillis par l'ensemble des acteurs. Ce voyage a pu avoir lieu grâce à l'Europe et sa politique de mobilité à la formation. Cette expérience permettra d'enrichir et de développer le BAC Professionnel Européen dans notre maison. Ce voyage qui a été une réussite en tous points tant au niveau professionnel, qu'au niveau de la cohésion d'équipe ; il permettra aussi de transmettre l'envie à nos jeunes de voyager et de découvrir toujours plus l'autre.

Florence MOUTHON, Directrice Adjointe



Sortie Géologique

Septembre 2013, l'automne arrive avec la sortie géologique, rendez-vous habituel, encore cette année sous le soleil et, tout aussi rituel, sous la houlette de notre guide passionné et chevronné : Bernard Gaud.

Nous voici une bonne vingtaine à rejoindre avec lui le plateau de Champagnole dans le Jura.

Notre leçon à retenir aura pour thème : «Les jeux de l'eau et du calcaire sur ce plateau».

En préambule, la parole du guide nous rappelle que le temps géologique n'est pas le temps humain : il faut penser en millions d'années puisque c'est vers -11 millions d'années que débute le plissement du Jura, composé de marnes et surtout de différents calcaires (95%).

Puis nous ferons 2 chemins :

• *Le chemin des «mots»* : orogénèse, dissolution des couches calcaires, érosion, synclinal, anticlinal, plis disharmoniques, niveau d'eau douce, lagunes, sources et pertes de l'Ain, tuffe, lapiaz, figures karstiques, fossiles de gastéropodes marins (-144 millions d'années)

• *Le chemin «itinéraire»* : des lieux où tous ces mots deviendront réalité visuelle, auditive, ressentie, et tout l'art du guide aidera à comprendre. Nous découvrirons : les Gorges de la Langouette, les plis de Chaux de Crotenay, les sources de l'Ain (la vraie et la fausse), les «pertes» de l'Ain, une usine hydroélectrique, et la forêt des Malrochers appelé un lapiaz (origine -160 millions d'années).

Encore une fois, une journée passionnante de découvertes au cœur de la genèse de notre terre nous laissant ce message : *je suis la maîtresse de la nature, travaillez avec moi en me respectant et nous pourrons vivre longtemps !*

Gorges de la Langouette



Alimentation de l'usine hydroélectrique



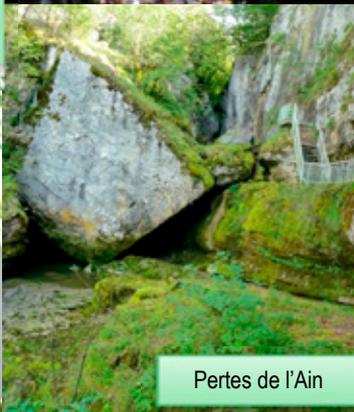
Forêt des Malrochers



Disharmonie de l'anticlinal



Pertes de l'Ain



L'Assemblée Générale

Les adhérents fidèles étaient au rendez-vous de l'assemblée générale de leur association le vendredi 6 décembre 2013.

Rapport Moral, extrait

«Notre petite équipe veut garder une oreille attentive aux différentes questions de notre temps et de notre territoire en mutation. Modestement en partenariat avec d'autres associations qui partagent nos valeurs, nous souhaitons continuer à réfléchir, à établir des liens, à faciliter les contacts, pour contribuer à un mieux vivre ensemble, en famille, entre voisins, entre générations ; nous sommes particulièrement sensibles aux difficultés éprouvées par les jeunes, les étrangers et les personnes démunies vivant près de nous.

Face aux défis de notre époque, et grâce aux messages d'espoir semés par des hommes comme Stéphane Hessel, Edgar Morin, Pierre Rabhi et d'autres, qui nous proposent une sagesse empreinte d'humanisme, essayons de maintenir nos consciences en éveil et d'assumer nos responsabilités envers nous-mêmes et envers les autres, pour donner sens à notre vie, selon nos talents et compétences. Ce peut-être un des moyens de bien vivre ensemble.

Rapport financier : solde créditeur + 950,20€

Rapport d'activités : dans la continuité des années précédentes, quelques nouveautés : l'accueil d'une partie du festival du Film Vert, la participation au Grand Repas à Genève en soutien avec la marche des paysans indiens, et des moments importants sur les problèmes de l'urbanisme se finissant par la visite du quartier rénové «Confluences» à Lyon.

Et un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent : le centre ECLA, les MJC du Vuache, Viry, St Julien, l'association «Familles Rurales» de Feigères, la CCG, les lycées Madame de Staël et Présentation de Marie, le SIAV, les associations «la ville est à vous» et «Savigny à venir» ainsi qu'à tous les intervenants qui prennent à cœur le partage du savoir.



Vulbens en fête

A la découverte des saveurs d'automne

Pour la seconde fois, le **12 octobre dernier**, a eu lieu la journée Saveurs d'Automne dans notre village. Le soleil était au rendez-vous dès le matin, accompagné cependant d'un froid saisissant. Deux salles de classe de l'ancienne école ont été mises à disposition pour l'occasion, ce qui a permis de déguster le repas bien au chaud. De plus, les anciens élèves de la commune ont été ravis de retrouver leur univers scolaire d'antan, avec beaucoup de nostalgie.



Vulbens en Fête avait décidé cette fois-ci de varier un peu son menu, en proposant des diots et arioux avec coquillettes. Ces spécialités typiquement de saison, ont été bien appréciées puisque il n'est rien resté.

Les douceurs ont connu également un vrai succès :



Le cidre exquis, les bonnes châtaignes grillées, les biscuits croquants aux noix, le pain perdu bien doré et les savoureux beignets aux pommes, selon une recette des Brasses.

Sans oublier les délicieux fromages de chèvre de Véronique SUBLET de la Chèvrerie des Ours à Savigny.

L'arrivée de la pluie en milieu d'après-midi n'a pas réussi à gâcher cette journée agréable et sympathique.

11 novembre 2013

En cette année 2013, la célébration du 11 novembre prend une importance particulière car nous honorons le sacrifice de nos aînés morts pour la France dans le cadre des **commémorations du centenaire** officiellement lancées par le Président de la République une semaine plus tôt et du 95^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice.

C'est la première grande cérémonie marquée par la volonté de « rendre un hommage international à tous les combattants tombés pour leur pays. Il permettra également de rassembler les belligérants d'hier, amis aujourd'hui, réunis pour porter un message de paix »



a souligné dans son message le Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, chargé des anciens combattants.

Lors du traditionnel défilé de la mairie au monument aux morts, une foule importante avait fait le déplacement aux côtés du Maire Frédéric BUDAN, et de Louis BENOIT, Président des anciens d'AFN. Les membres du Conseil Municipal, les enfants des écoles et leurs enseignantes étaient eux aussi présents. Après le dépôt de gerbe, Monsieur le Maire a rappelé l'importance du devoir de mémoire, pour ne jamais oublier le sacrifice des « poilus » et de tous ceux morts pour la France dans tous les conflits suivants. Le Président des anciens d'AFN a ensuite pris la parole et a fait part de la fusion des différentes associations de Chenex, Chevrier, Dingy, Valleiry, Vers, Vulbens en une seule « Association des Anciens d'AFN du Vuache » et a aussi rappelé qu'il était primordial dans le contexte actuel difficile, de rester unis. Les enfants des écoles ont tenu à marquer cet événement en lisant un poème et en entonnant un chant (Né en 17 à LEINDENSTADT) ce qui a été très apprécié par les personnes présentes.

La Marseillaise et les Allobroges ont conclu ce moment de recueillement partagé, Monsieur le Maire a remercié l'auditoire puis a invité tous les participants à se retrouver autour du verre de l'amitié.

ANGOISSE....RECONNAISSANCE

C'était un jour d'été inondé de lumière.
Nos cœurs étaient joyeux car depuis le matin
L'affreux drapeau nazi gisait dans la poussière,
Symbole détesté d'un régime inhumain !
Nos poumons dilatés comme pour s'en griser
Respiraient haletants l'air de la liberté
Que ne souillerait plus la folle croix germaine :
A sa place flottait l'emblème de Lorraine.
Hélas ! de sang très pur le sol fut arrosé :
Deux vaillants fils de France avaient donné leur vie.
Et dans l'après-midi, le village assemblé
Disait à ces héros l'adieu de la Patrie.
Soudain, au cimetière, arrive un messager :
« L'ennemi déchaîné revient du Fort L'Ecluse,
Chevrier est en feu. On ne peut résister ! »
Déjà l'on entendait une rumeur confuse.
La mitraille fait rage, on ne doit hésiter.
Il faut fuir ou mourir, car, ivre de carnage
L'ennemi détruit tout dans son affreuse rage,
Et qui veut vivre encore doit tout abandonner.
Vite, vers nos foyers nous partons, angoissés :
Il faut sauver les vieux, les enfants et les femmes.
On prend des vêtements, en hâte ramassés
Et quelques souvenirs qu'on peut sauver des flammes.
Heureusement, là-bas, veillait la Suisse amie,
Et ses regards suivaient la manœuvre ennemie.
Son cœur lançait vers nous des messages pressants
Et pour nous accueillir, formait des vœux ardents
Nous arrivons enfin au poste de Chancy :
On nous attendait tous, la porte grande ouverte.
Nos enfants, rassurés, voyaient sur Valleur
L'incendie allumé par les bandits en fête
On entendait aussi de nombreuses rafales,
Hélas ! C'était des nôtres, au village postés.
Ils avaient voulu fuir et tombaient sous les balles.
Vos soldats, chers amis, écoutaient, écoeurés.
Ils montaient bonne garde, heureux de nous sauver,
Les braves défenseurs d'une noble Patrie.
Ils étaient frémissants de tant de barbarie
Et j'ai vu de leurs yeux bien des larmes perler.
Mais quel accueil charmant dans l'aimable Champagne :
A Chancy, Avusy, Avully, Cartigny,
Nous reverrons toujours, amis, votre visage
Illuminé pour nous d'ardente charité.
C'était un doux asile après l'enfer nazi.
Après la loi du fer, c'était l'humanité !
La Suisse nous reçut comme une bonne mère
Accueille des enfants. Elle nous a sauvés !
Nous ne choquerions point, de l'amitié, le verre,
Nous serions trépassés si nous étions restés.
Il serait trop petit, notre humble cimetière :
Ils auraient massacrés notre commune entière !
Comment vous dire, amis, notre reconnaissance.
Vous nous avez vêtus, hébergés, consolés
Et versés dans nos cœurs un rayon d'espérance :
Vous avez soigné l'âme avec nos cœurs blessés.
Oh ! Que c'est beau l'amour ! Et votre charité,
Reflète du cœur de Dieu, se penche sur le monde !
Vous réparez le mal d'une doctrine immonde
Et projetez sur l'ombre une vive clarté !
Merci chers amis, Vive la Suisse !

A. Martin le 18 août 1944

Anciens d'AFN : Commémoration du 16 août 1944

Même avant la fusion de plusieurs communes au sein d'une association unique, les anciens d'AFN ont toujours eu à cœur de commémorer chaque année les événements du 16 août 1944 : à cause de représailles, Chevrier et Valleiry étaient incendiés, plusieurs villageois tombaient sous les balles, et une grande partie de la population trouvait refuge en Suisse; si cela est un devoir de se rappeler, la commémoration engage aussi à travailler à la paix. Laissons parler M. A. Martin le 18 août 1944 « Angoisse....Reconnaissance » (Voir encadré ci-contre).



A.F.N. Section du Vuache

Le 7 décembre 2013 a eu lieu l'A.G. de la section, qui a réuni 34 adhérents ainsi que des représentants des différentes municipalités du secteur.

Rapport moral et rapport financier ont été présentés respectivement par le président et le trésorier.

Les projets pour 2014 ont été évoqués, à savoir le repas avec les épouses, le 19 janvier avec le tirage des rois, la promenade de l'été, le pique-nique automnal et l'A.G. 2014 début décembre.

Pour conclure cette A.G, ce fut le repas traditionnel « Tête de veau », pour le régal de chacun, dans une ambiance amicale. Après ce moment de convivialité très apprécié de tous, chacun est reparti, en prenant rendez-vous pour la rencontre du 19 Janvier 2014.

Merci



Merci à la main discrète qui fleurit la croix toute l'année



DON DU SANG

Le comité des donneurs de sang du Vuache remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé aux collectes de l'année 2013 : leur effort est louable, car ils ont aidé à sauver des vies. Il faut en parler autour de soi afin de susciter d'autres envies de participer à cette grande cause qu'est le **don du sang**.

Voici le **calendrier des collectes de 2014**, qui se déroulent à l'espace Albert FOL à Valleiry :

Vendredi 11/04, vendredi 11/07 (exceptionnellement aux Ateliers du Vuache), vendredi 24/10.

NOTEZ BIEN CES DATES, ET FAITES DU BATTAGE AUTOUR DE VOUS POUR ATTIRER DE NOUVEAUX DONNEURS !!

Nous vous présentons tous nos vœux de bonne santé pour la nouvelle année.

Une championne toujours au rendez-vous!

La progression d' **Audrey Duperrier** au sein du club de l'ASJ74 se concrétise au vu de son palmarès depuis septembre.

Elle nous communique elle-même ses résultats :

« Au 10km de Vénissieux, je suis passée sous la barre symbolique des 40 minutes (un objectif de longue date), soit un peu plus de 15km/h. Au championnat des 2 Savoie de cross court, j'ai décroché le titre de vice-championne bi-départementale, et en individuel, toujours au même niveau, je suis montée sur le podium du 200 et du 400m.

J'ai aussi eu la chance de participer avec mes co-équipières de l'athlétisme St Julien au championnat de France d'Ekiden (un marathon - relais par équipe de 6), et nous avons fini quatrièmes. C'était la première fois que je participais à une compétition de niveau national avec un tel résultat . »

Bravo, toujours avec notre soutien et nous souhaitons d'autres émules.



Terrain communal à vendre !

Lotissement « Le Bettet »

Il reste une parcelle à la vente pour villa.
Si cela vous intéresse, merci de contacter au plus tôt le secrétariat de Mairie au
04.50.04.35.77



Bonne nouvelle !

La micro-crèche de Vulbens
« Les P'tits lutins » a de la place pour
accueillir un enfant

**le lundi et le mercredi
à partir de ce début d'année**

Contact : 04.50.79.37.78





Marché de Noël



Le 14 décembre 2013 s'est déroulé le marché de Noël organisé par l'équipe de l'APE de Chevrier-Vulbens.

Par une très belle après-midi, plusieurs activités étaient proposées aux enfants : balades à dos d'âne, jeux du « tire les rennes », contes de Noël, tout cela a permis aux enfants d'attendre le venue du Père Noël.

Pour les plus grands, plusieurs artisans nous ont fait le plaisir d'exposer leurs réalisations .

Un stand était tenu par les enfants pour vendre toutes sortes de décorations fabriquées par leur petites mains sous la houlette de leurs enseignantes. Et bien sûr, il y avait de quoi se restaurer avec les crêpes, les marrons grillés et le célèbre vin chaud, bien entendu avec modération.

La journée s'est terminée avec le passage du lutin et son lancer tant attendu de papillotes, puis un magnifique lâcher de lanternes a clôturé la fête sous le regard plein d'étoiles de tous les enfants.

L'équipe de l'APE remercie toutes les personnes ayant œuvré et participé à cette journée magique !



Bonne et heureuse année 2014 !



Spectacle de Noël

Le célèbre spectacle de Noël a eu lieu le vendredi 20 décembre au Centre Ecla.

Des chants et des danses étaient au programme pour le plaisir des petits et des grands. Le père Noël ayant beaucoup de travail en cette période, a passé dans les classes dans la journée pour apporter jeux de société, livres et friandises aux enfants.

Merci aux enseignantes et à l'APE.



Assemblée Générale
4 décembre 2013

Saison 2012-2013



Rapport moral par la présidente : Pascale Quilez

Cette année encore, la MJC du Vuache a connu une saison riche en spectacles et en activités très diverses.

Grâce à ses permanents, ses animateurs et ses bénévoles, cette dernière a pu répondre au mieux aux adhérents, toujours plus nombreux. Le départ de Sandrine, l'arrivée de Florian, Fabienne et de Karine ont permis d'étoffer l'équipe et redonner un dynamisme encore plus fort à l'association.

Le soutien des neuf communes partenaires et du Conseil Général a été entériné avec la signature d'une nouvelle charte, qui symbolise la collaboration étroite entre les différentes parties.

La MJC du Vuache se veut un lieu de partage, d'écoute, d'échanges où culture et éducation doivent être fédérées. Le projet est en route et se doit d'être développé. Un grand merci à tous pour votre soutien et vos engagements. Restez à nos côtés ou rejoignez-nous pour contribuer à son succès.

Rapport financier par le trésorier : Richard Benoit

Le résultat de l'exercice 2012-2013 est dans la lignée des précédents avec un solde positif de 33'580 €.

Recettes : 811'956 (+ 9,6%) Dépenses : 803'706 (+ 12,3%)
Adhérents : 2742 personnes (+ 14%)

Sur ces recettes, l'ensemble des subventions représente 19,4% (157'543€), en hausse de 4% par rapport à l'exercice précédent. Comptes vérifiés et approuvés par M.Perin, commissaire aux comptes.

Rapport d'activités par le directeur : Serge Bénito

Ce rapport d'activités souhaite mettre en lumière le projet de la MJC.

Fort d'un développement constant, il convient de s'arrêter, de comprendre et d'expliquer sur quelles fondations repose cette maison.

Ainsi le fil rouge de ce rapport d'activités sera de revenir à l'essentiel... **POURQUOI ?**

Depuis 43 ans, le projet associatif est resté sur les mêmes lignes et reste complètement d'actualité :

- promouvoir une citoyenneté vivante et participative à travers la fonction de bénévolat,
- inciter un engagement de chacun dans la vie de sa commune à travers la proposition d'activités éducatives et culturelles,
- proposer à ceux qui le souhaitent un espace d'échange convivial leur permettant d'agir pour et avec les autres.

Les temps changent ! Les professionnels ont pris une place importante dans le milieu associatif mais nous devons rester vigilants et ne pas empiéter sur les espaces bénévoles !

Mais n'oublions pas que cette participation associative au développement et à l'épanouissement de chacun est la construction d'une dynamique impliquant les bénévoles, la population, les professionnels et nos principaux partenaires financiers (Communes, Conseil général, Caisse d'allocations familiales..). Construire ensemble un espace de vie où chacun trouve sa place !!

Les activités, stages 'enfance, jeunesse, ont été présentées par Violaine, Isabelle et Fabienne.

Florian a défini la transversabilité qui est une de ses fonctions: Elle vient d'une volonté au sein de l'association de faire se rencontrer toutes les composantes de la Maison et de les faire interagir.....

Conseil d'administration

Présidente : Pascale Quilez -Vice-président : Dominique Genoud- Trésorier : Richard Benoit.

Secrétaire : Agnès Pierrel, Membres : Matthieu Gabriel, Olivier Grandchamp, Denis Marmilloud, Eric Le Roux, Laurence Le Roux, Jocelyne Selli, Daniel Quilez

Pas de renouvellement, 1 démission : Bernard Loumy, 3 nouvelles candidatures : Laurence Micoud, Geneviève Catry, Gisèle Pichollet .

L'équipe d'animation salariée. Direction : Serge Bénito
Secrétaire de direction : Violaine Prieur,

Enfance, parentalité, ALHS (Accueil loisirs sans hébergement) : Isabelle Campeto, Fabienne Olivier

Communication et transversalité : Florian Dubois,

accueil : Karine Cugnet.

Partenariat : les MJC du canton et L'UP.



Florian DUBOIS



MJC du Vuache

Culture, Festivités et autres à la MJC

Spectacles enfants



Duo N'importe quoi



Baby Ploof

Comédie musicale : ATLANTIS



Théâtre

OPUS COEUR



EL COMO QUIERES



LA BELLE AU BOIS



Humour

L'odyssée de la Moustache



L'œuf, la poule ou Nicole?



Les ateliers du bien vieillir

Actuellement l'espérance de vie s'allonge régulièrement. Encore faut-il conforter cette espérance. Pour se faire, le GVA (Groupement de Vulgarisation Agricole) du Genevois en collaboration avec la MSA, via l'itinéraire de santé, appliquant l'adage « mieux vaut prévenir que guérir » donne aux séniors des clés et des outils simples et efficaces sous forme de conseils scientifiques dispensés de manière ludique, interactive et conviviale au travers d'un cycle de 7 ateliers intitulé : « LES ATELIERS DU BIEN VIEILLIR »

En septembre, lors d'une réunion au Châble, Madame POULLOT, animatrice bénévole d'itinéraire de santé, a présenté et expliqué le déroulement de chaque atelier composant le cycle : le nécessaire engagement à les suivre en totalité compte tenu du chaînage des thèmes et le respect des horaires pour leur bon déroulement. A l'issue de cette présentation, 21 personnes se sont spontanément inscrites.

Chaque atelier, commence par un quiz relatif au thème, quiz corrigé en fin de réunion.

- 1) *Bien vieillir : bien dans son corps, bien dans sa tête.*
- 2) *Pas de retraite pour la fourchette : « bouger c'est bon pour la santé ! »*
- 3) *De bonnes dents pour très longtemps.*
- 4) *Les 5 sens en éveil, Garder l'équilibre.*
- 5) *Faites de vieux os.*
- 6) *Dormir quand on n'a plus vingt ans.*
- 7) *Le médicament, un produit comme les autres.*

Les séances hebdomadaires d'une durée de 2 h 30 ont débuté en octobre. Pendant 7 semaines, les participants se sont retrouvés dans une ambiance à la fois sereine, studieuse et joyeuse. De nombreux documents ont été distribués pour finaliser les conseils. Une ultime séance aura lieu en mars pour un suivi des implications et du bienfait de tels ateliers moments de « retrouvailles » très enrichissants appréciés des participants.



LA SEMAINE BLEUE

Lors de la « Semaine Bleue », événement national dédié aux personnes âgées qui a eu lieu du **21 au 27 octobre 2013**, le CCAS de Vulbens associé au MCR (Mouvement Chrétien des Retraités) et aux Sœurs de la Croix, sur proposition de Madame Rencurel est allé à la rencontre des personnes âgées de plus de 80 ans vivants seules, soit une quinzaine de foyers. L'accueil a été très chaleureux et nous avons eu le plaisir de constater que nos anciens sont bien entourés par leur famille et leurs voisins. Actuellement, aucune famille n'a fait appel aux services sociaux. Cette visite a beaucoup été appréciée, un moment convivial que nous proposons de renouveler en 2014.

ALMA 74 : Allô Maltraitance envers les personnes âgées et/ou adultes handicapées

ALMA 74 est un **dispositif d'écoute et de conseil** à destination des **personnes âgées et/ou adultes en situation de handicap** victimes de **violences** (maltraitance physique, psychologique, financière, civique..) résidant sur le département de la Haute-Savoie.

Notre association propose une permanence d'écoute téléphonique deux fois par semaine les **lundis** et **jeudi** de **14h à 17h**. Cette écoute est **confidentielle** et reste **anonyme** si l'appelant le souhaite. Nous recevons aussi bien des appels des **victimes** que des **témoins** (famille, proche, voisin, intervenant professionnel...). L'écoute téléphonique est la mission première de l'association mais nous développons aussi la **prévention** à travers des actions de **sensibilisation à la "bientraitance"** auprès de professionnels (du domicile, d'établissement), de bénévoles ou d'étudiants du secteur sanitaire et social.

Si vous êtes dans cette situation ou que vous connaissez quelqu'un, si vous hésitez sur les démarches à entreprendre, vous pouvez nous contacter au **04.50.46.80.91** les **lundis** ou **jeudis** de **14h à 17h**.

En dehors de ces permanences, vous pouvez nous laisser un message sur notre répondeur ou téléphoner au numéro national **3977** du lundi au vendredi.



Habiter mieux - Anah

Habiter mieux - Anah



■ La précarité énergétique,

Elle concerne près de 3,8 millions de ménages souvent très modestes. Pour répondre à cet enjeu social et sanitaire, l'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ont mis en œuvre le programme national d'aide à la rénovation thermique des logements « Habiter Mieux ».

■ Les moyens

Ce programme, initié en 2011, est doté de 1,35 milliard d'euros dont 500 millions d'euros de l'État au titre des Investissements d'Avenir, 600 millions d'euros de l'Anah et 250 millions d'euros des fournisseurs d'énergie. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable.

■ L'amélioration de l'habitat

C'est en effet un levier efficace pour réduire les factures énergétiques, augmenter le confort du logement et diminuer les conséquences de la dégradation du logement sur la santé des occupants.

L'objectif du programme « Habiter Mieux » est de permettre à 110 000 ménages (et 300 000 à l'horizon 2017) d'améliorer leur confort de vie en luttant contre la précarité énergétique.

■ En Haute-Savoie

Le département s'est fixé un objectif de 548 foyers aidés. L'État, dans le cadre de ce programme, apporte une prime complémentaire aux aides de l'Anah de 1 600 €. Les bénéficiaires visés par le dispositif « Habiter Mieux » sont les propriétaires occupants aux ressources modestes (plafonds Anah) sous réserve de la réalisation de travaux permettant une amélioration de la performance énergétique du logement d'au moins 25 %.

→ HABITER MIEUX C'EST QUOI ?

→ HABITER MIEUX, C'EST UNE AIDE FINANCIÈRE

pour vous permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique pour :

- bien vous chauffer et gagner en confort,
- diminuer le montant de vos factures.

Habiter Mieux, c'est :

- une aide de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) représentant 35 ou 50 % du montant total des travaux,
- une prime de 3 000 € au titre des "investissements d'avenir",
- une aide complémentaire qui peut éventuellement vous être accordée par votre conseil régional, conseil général, votre communauté de communes ou votre mairie. Dans ce cas, l'aide Habiter Mieux est augmentée du même montant (dans la limite de 500 €, soit 3 500 € au total).

→ HABITER MIEUX, C'EST AUSSI

LA GARANTIE D'UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Un spécialiste se déplace chez vous pour :

- réaliser le diagnostic thermique de votre logement,
- élaborer avec vous votre projet de travaux,
- faire réaliser les devis par des professionnels et vous aider à les comparer,
- monter vos dossiers de financement,
- suivre à vos côtés le bon déroulement de vos travaux.

→ AVEZ-VOUS DROIT À HABITER MIEUX ?

Oui, si vous répondez aux conditions suivantes :

→ VOUS OCCUPEZ LE LOGEMENT DONT VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE

→ VOS REVENUS NE DÉPASSENT PAS CES NIVEAUX DE RESSOURCES* :

Nombre de personnes dans le ménage	Niveau de ressources Ile-de-France (en €)	Niveau de ressources autres régions (en €)
1	24 002	18 262
2	35 227	26 708
3	42 309	32 119
4	49 402	37 525
5	56 516	42 952
Par personne supplémentaire	+ 7 104	+ 5 410

* Applicables au 1^{er} janvier 2014

Il s'agit des revenus fiscaux de l'ensemble des personnes occupant le logement. Ce montant annuel est sur votre feuille d'impôts.

→ VOTRE LOGEMENT

- a plus de 15 ans à la date où votre dossier est déposé,
- n'a pas eu d'autres financements de l'État comme un prêt à taux zéro depuis 5 ans.

→ VOS TRAVAUX

- garantissent une amélioration de la performance énergétique de votre logement d'au moins 25 %,
- n'ont pas été commencés avant le dépôt de votre dossier,
- seront intégralement réalisés par des professionnels du bâtiment.

→ DES QUESTIONS ?

ADRESSEZ-VOUS À VOTRE CONTACT LOCAL DONT LES COORDONNÉES FIGURENT AU VERSO. Il vous dira très vite si vous pouvez ou non bénéficier de l'aide Habiter Mieux. Si c'est le cas, une personne prendra en charge le diagnostic de votre logement, le dépôt de votre dossier et le suivi de vos travaux.

EXEMPLE

De quel montant d'aides pouvez-vous bénéficier pour un projet de travaux de 12 000 € HT ?



* Pour un "projet de travaux d'amélioration de l'habitat" sur la base d'un ménage aux "ressources très modestes". Pour des ménages aux "ressources modestes", les aides peuvent atteindre 8 200 €.

Pour financer le reste à charge, il est également possible, sous certaines conditions, de bénéficier d'un prêt et de subventions des partenaires du programme.



Syndicat Intercommunal d'aménagement du vuache

↳ 9^{èmes} rencontres autour des Vergers Traditionnels des Pays du Salève et du Vuache :

Le dimanche 24 novembre, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV), le Syndicat Mixte du Salève (SMS) et la commune de Viry, organisaient à l'Ellipse les 9^{èmes} rencontres autour des vergers traditionnels, sur le thème : « *Un verger dans ma ville !* ». A cette occasion, deux arbres fruitiers Haute-tige de variétés très locales étaient plantés : un poirier « Blesson » était installé dans les jardins de l'EHPAD et un

pommier « Pipinne » était planté au cœur des nouveaux bâtiments de « Haute-Savoie Habitat ». Malgré une bise glaciale rendant « courageuse » la participation aux animations extérieures, le public venu nombreux pouvait apprécier comme chaque année les superbes collections de fruits des Croqueurs de



Pommes de Haute-Savoie, les stands d'associations, le marché de producteurs locaux et les conférences sur le thème de la « *Nature en Ville* ». A midi, c'est plus de 300 repas qui étaient servis par l'APE de Viry, repas au cours duquel le Maire de Viry récompensait les lauréats du concours de dessin.

Un grand merci à la commune pour son accueil, aux services techniques pour leur disponibilité, à la Compagnie des gens d'ici pour leurs épouvantails et à la médiathèque pour ses ateliers de jeu-écriture.

Pour la dixième édition, nous vous donnons rendez-vous cet automne à Saint-Julien en Genevois (*date et lieu à définir*) autour du thème des « *Vergers transfrontaliers* ».

↳ Du changement au sein de l'équipe technique :

En décembre 2013, Benoit LAVOREL a quitté l'équipe technique du syndicat pour prendre le poste de chargé de mission « randonnée » au SMS. Il a été remplacé par Antoine RIGOLET, 20 ans, domicilié à Villy-le-Bouveret et titulaire d'un BEP

paysagiste avec trois ans d'expériences professionnelles. Antoine a été embauché dans le cadre d'un Contrat Emploi d'Avenir de trois ans, pris en charge à 75 % par l'Etat.



Par ailleurs, le local technique actuellement situé à Beaumont, 400 route de Viry, sera inaccessible début 2014 et pendant deux ans, en raison de la poursuite des travaux de démolition et de réaménagement de l'ancienne usine d'aluminium du Châble, propriété de la Communauté de Communes du Genevois. Notre équipe est donc à la recherche d'un local d'accueil temporaire. Avis aux communes membres ?

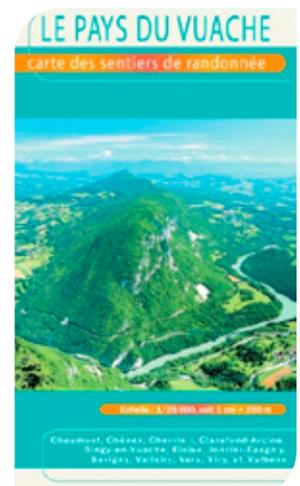
↳ Réédition de la carte des sentiers de randonnée du Pays du Vuache :

Face au succès rencontré par les deux précédentes éditions, le SIAV vient d'éditer une nouvelle édition 2014, légèrement revue et corrigée :

- La page « Information générale » a été complètement remaniée, et se consacre désormais essentiellement au balisage. Elle présente également les ouvrages édités par le SIAV.

- Six descriptifs au lieu de quatre entourent maintenant la partie cartographique. Toutes les photos ont été changées,
- Les tracés des itinéraires sur le patrimoine ont été modifiés ou ajoutés.

La carte est en vente dans les Maisons de la presse et Offices de tourisme de la région au prix de 5 €.



↳ Formations à la taille et au greffage des arbres fruitiers :

Comme chaque année, le SIAV et le SMS organisent deux journées de formation à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles :

- Le vendredi 21/03/2014

journée de formation à la taille au GAEC « Au coucher du Soleil » à Jonzier-Epagny,

- Le vendredi 18/04/2014

journée de formation au greffage au Salève (*lieu à définir*).



Ces formations « gratuites » sont assurées par Rémy BAZEAU, Président de l'Association des Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie. Inscriptions obligatoires auprès des syndicats au 04 50 04 62 89 ou au 04 50 95 28 42 (nombre de places limités).

Pour plus d'informations : www.pays-du-vuache.fr



La Carte Nationale d'Identité est valide 15 ans à compter du 01/01/2014

- ✓ Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.
- ✓ Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- ✓ Les cartes d'identité restent valables **10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans)** lors de la délivrance de la carte.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée **entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013**, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. **La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.**



A noter que les autorités étatiques des pays étrangers ont été informées de la prolongation de la durée de validité du titre et l'ont acceptée sans formalité supplémentaire.

Les usagers ont la possibilité de télécharger sur les sites ministériels <http://www.diplomatie.gouv.fr/> et <http://www.interieur.gouv.fr/> un document attestant de la prolongation de la validité de leur CNI.

Titre de séjour biométrique

L'accueil des étrangers dans le cadre du déploiement de la biométrie sera mis en place en Haute-Savoie en 2 phases :

✓ **1^{ère} phase** : à compter de fin 2013, ne seront accueillis à la Préfecture d'Annecy que les étrangers devant recevoir le premier récépissé de demande de titre de séjour ;

✓ **2^{ème} phase** : à compter de l'ouverture des nouveaux locaux, début 2014, la préfecture assurera l'accueil de tous les étrangers sollicitant la délivrance d'un titre de séjour.

+ d'infos : <http://www.haute-savoie.pref.gouv.fr>



Téléphone portable



- ✓ Bien verrouiller son portable, c'est le rendre inactif.
- ✓ Le code pin qui vous est généralement demandé lorsque vous allumez votre portable ne protège que votre carte SIM. Cette carte correspond à votre ligne téléphonique, et elle est "transportable" d'un portable à un autre.
- ✓ Vous pouvez protéger l'appareil en validant un code dans le menu paramétrage de votre portable. Vous aurez ainsi 2 codes à saisir lorsque vous l'allumerez pour une plus grande sécurité.
- ✓ Votre portable est également identifié par un numéro de série unique (appelé numéro IMEI). Pour connaître ce numéro, tapez sur votre portable *#06#. Le code de 15 chiffres apparaît. Notez-le et conservez-le précieusement.
- ✓ En cas de vol/perte, communiquez ce code à votre opérateur afin de bloquer votre portable. Celui-ci devient inutilisable.

Recensement des frontaliers

Vous habitez Vulbens, vous travaillez dans le canton de Genève et vous êtes imposés à la source ?

Dans le cadre d'accords internationaux, le Canton de Genève reverse une partie de cet impôt au Conseil Général de la Haute-Savoie, sous la forme d'une dotation financière : la Compensation Financière Genevoise (C.F.G.).

Une partie de cette dotation est reversée aux communes de Haute-Savoie au prorata du nombre de frontaliers qui résident sur leur territoire. Les fonds frontaliers sont primordiaux pour notre commune car ils permettent d'investir dans la création d'équipements publics qui sont les vôtres. **C'est pourquoi il est très important de s'inscrire auprès de la mairie dès que vous travaillez en Suisse.**

Ce recensement n'a aucun impact sur votre imposition.





Un peu de comptabilité !

Au 1^{er} janvier 2014, la fusion de l'hôpital Intercommunal Sud Léman Valserine situé à St Julien en Genevois et du centre hospitalier de la région d'Anney donnera lieu à la création d'un nouvel établissement :

Le Centre hospitalier Anney genevois

A compter de cette date, **seule la trésorerie du Centre hospitalier d'Anney sera en mesure de :**

- Répondre aux demandes de **renseignements des usagers relatives au paiement,**
- Encaisser les versements des prestations délivrées par l'hôpital de St Julien en genevois.

CONTACT : Trésorerie du Centre hospitalier d'Anney

Allée de la Mandallaz, 74370 METZ TESSY

Tél : 04.50.10.24.50, Fax : 04.50.10.30.73

Courriel : t074033@dgfip.finances.gouv.fr

Ouverture de 8h30 à 11h45 et de 13h à 16h

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon-service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PASSAGE DE L'ÉTUDIANT
SGA

www.defense.gouv.fr/jdc

+ d'infos :
Secrétariat
Mairie
04.50.04.35.77



Nouveau site

L'actualité gourmande et stylée dans le Genevois !

<http://www.genevois-styles.fr/>

Changement des horaires d'ouverture à compter du 02 janvier 2014 :

La Maison Transfrontière de Justice ouvrira ses portes :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Le vendredi matin de 8h30 à 12h



Réédition de la Carte Touristique Salève-Vuache-Genevois

L'Office de Tourisme de Saint Julien et du Genevois réédite en Mars 2014 sa **Carte Touristique Salève-Vuache-Genevois**.

Cette carte comprend d'un côté :

➤ De nombreuses idées pour vos sorties et loisirs avec des enfants, des amis, en solo ou en amoureux, les hébergements pour recevoir vos proches, les bonnes adresses de restaurants et les lieux pour organiser vos événements.

De l'autre :

➤ Une carte du secteur pour situer les établissements grâce à des numéros et la mise en avant des lignes de transports en communs du Canton. En 2013 un gros travail de mise à jour des itinéraires de randonnées a été fait en collaboration avec le Syndicat Mixte du Salève et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache avec un échantillon des itinéraires disponibles en détails dans le topo guide « Pays du Salève et du Vuache... à pied » en vente à l'Office.

Nouveauté 2014 : La Carte Touristique Salève-Vuache-Genevois sera éditée en bilingue (Français/Anglais).

N'hésitez pas à venir la récupérer en Mars à notre espace d'accueil à Vitam ou dans les Mairies du Canton.

Retrouvez également l'actualité du canton, les rendez-vous à ne pas manquer, les visites et ateliers pour enfants, les sorties sportives organisées, les sorties festives pour rencontrer du monde et plein d'autres bons plans à deux pas de chez vous à notre accueil dans l'enceinte du Vitam, 500 route des Envignes- 74160 Neydens :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi hors vacances scolaires de 10h à 13h et de 14h à 18h.

et du Lundi au Samedi durant les vacances scolaires (zone A) de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Ou en ligne sur : www.tourisme-genevois.fr , www.genevois-nature.fr , www.genevois-affaires.fr , www.genevois-loisirs.fr

Pour plus de renseignements : 04 50 04 71 63 ou info@tourisme-genevois.fr

Programme Université populaire

Café citoyen / Café philo : le 2e lundi du mois à 20h15, cinéma Rouge et Noir, St-Julien-en-Genevois.

- Café philo, le **lundi 10 février** : « Le statut de l'animal », avec Alain Gentil.
- Café citoyen, le **lundi 10 mars** : thème à définir.

Le livre du Mois : le 3e mardi du mois à 20h au centre ECLA, Vulbens

- Mardi 18 février : **Le Taquet**, d'Evguëni Grichkovets, Bleu autour
- Mardi 18 mars : **Dernières nouvelles du Sud**, de Luis Sepulveda, Points
- Mardi 15 avril : **Le Fil des souvenirs**, de Victoria Hislop, Les Escales
- Mardi 20 mai : **Dans le silence du vent**, de Louise Erdrich, Albin Michel

Conférence-débat Parentalité :

Cycle de 3 conférences réparties sur l'année scolaire. En partenariat avec les 3 MJC, Famille Rurale de Feigères, la FCPE de St-Julien, les Services de la Petite Enfance du canton.

- Mardi 1^{er} avril, 20 h, ECLA : « **Le stress de l'enfant et l'ado** », avec Martine Rottoli.

Festival du Film Vert : Salle ECLA, en partenariat avec les MJC de St-Julien et du Vuache

- Jeudi 6 février : 20h30, « Global gâchis »
- Samedi 1^{er} mars : 17h30, « Une planète, une civilisation » ; 20h30, « Goldman Sachs »
- Dimanche 2 mars : 17h30, « Au nom de la Terre », de Pierre Rabhi.

En projet : Une soirée « Voyages » avec Jacques Bordon.

Calendrier

❖ **Journée citoyenne**
(Date à venir)

❖ **Elections municipales**
Dimanches 23 et 30 mars
de 8h à 18h

Centre ECLA VULBENS

❖ **Soirée italienne**

Samedi 5 avril à 20h

Centre ECLA VULBENS

Organisation « Vulbens
en fête »

❖ **Journée de
l'environnement**
(Date à venir)

Documentaire, spectacles et autres festivités à la MJC du Vuache

▪ **Documentaire « Global Gâchis »**
Jeudi 06 février à 20h30
Centre ECLA VULBENS

▪ **Spectacle enfant « Baby Ploof »**
Samedi 22 février à 15h30
Centre ECLA VULBENS

▪ **Festival du film vert**
Samedi 1^{er} et Dimanche 2 mars 2014
Centre ECLA – VULBENS

▪ **Spectacle musical « Le Duo N'importe quoi »**
Mercredi 12 mars à 15h30
Espace Albert Fol – VALLEIRY

▪ **Théâtre « Troupe du Vuache »**
15,16,21,22,23,28,29 et 30 mars
Vendredi et samedi à 20h30 –
Dimanche à 18h
Centre ECLA – VULBENS

▪ **22ème Course du Vuache**
Dimanche 13 avril 2014
<http://courses.free.fr/vuache/>

▪ **Théâtre « Les oranges »**
Jeudi 24 avril à 20h30
Centre ECLA – VULBENS

▪ **Concert « Floyd génération »**
Samedi 3 mai à 20h30
Centre ECLA – VULBENS

▪ **Le TI' FESTIVAL - 3ème édition**
Samedi 24 mai de 10h à 18h
Centre ECLA – VULBENS



MJC du VUACHE

Séjour Ados 12-15 ans

100% GLISSE
du 3 au 8 mars 2014 / au Grand-Bornand

5 jours de glisse
+ ateliers
+ vidéos
+ séries au Grand-Bornand...

INSCRIPTIONS À PARTIR DU LUNDI 6 JANVIER 2014

Renseignements : 04 50 04 30 45
info@mjcvuache.com
www.mjcvuache.com
centre ECLA 74520 Vulbens



Festival du Film Vert

**LE SCANDALE DU GÂCHIS ALIMENTAIRE MONDIAL
QUELLES SOLUTIONS ?**

Global gâchis

UN FILM DOCUMENTAIRE DE BRISTRAM STUART

PROJECTION + DEBAT
avec des intervenants de la grande
distribution et de la Banque Alimentaire

JEU. 6 FÉVRIER
20h30 - VULBENS centre ECLA

MJC & Associations - MJC du Vuache - 04 50 04 30 45
Renseignements : info@mjcvuache.com



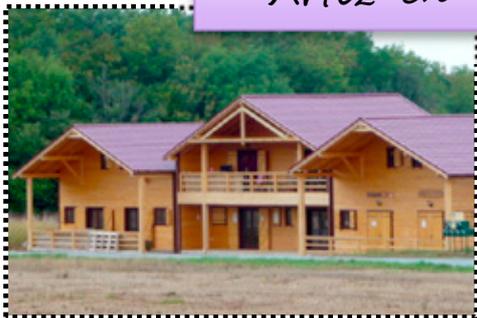
Lors de l'installation d'une activité commerciale et/ou artisanale sur la commune, une publication peut être insérée dans le bulletin municipal ou dans la lettre d'information, tiré à plus de 600 exemplaires.

Ceci permet à ces nouvelles « enseignes » de se faire connaître.

Pensez à nous faire passer vos coordonnées et éventuellement vos visuels pour pouvoir être présent dans la prochaine parution.

Contact : 04.50.04.35.77 ou mairievulbens@orange.fr

Artiz' en



« Fer chauffé, tordu, travaillé; métal rougit, enclume qui résonne, voilà le monde Phil de Fer! »

Depuis mai 2007, Philippe s'est pris de passion pour l'acier, le bruit et les étincelles, se lançant ainsi dans la création de sculptures, lampes, bijoux du forgeron, ferronnerie et mobilier. D'année en année et avec un succès grandissant, Phil de Fer a vu son horizon s'élargir avec l'ouverture d'une expo-vente le 27 juillet dernier sur la commune de Vulbens.

Situés en face d'Intermarché, les locaux l'« Artiz' en » regroupent plusieurs artistes et artisans. Plongez dans l'univers du métal en venant découvrir les lampes et leurs univers, la table « Tête de mort » et son œil bol, les bougeoirs tout en courbes et volutes, Ambroise l'escargot glissant sur une barrière, et au détour d'une étagère laissez vous surprendre par l'« Objet surprise »: une pièce gratuite exposée en permanence ! Ces créations façonnées à la force du poignet et d'une imagination débordante emballent, fascinent, surprennent, rebutent, étonnent, transcendent, mais ne laissent jamais indifférent.

Phil de Fer vous ouvre les portes de son imaginaire. A bientôt!

Heures d'ouverture:

Jeu et Vendredi de 8h30 à 11h et de 14h à 18h

Samedi de 10h à 17h non stop

Contact: Tel 07.50.93.94.90

Mail expophildefer@gmail.com Site www.phildefer.com



Espace Ressources Créateurs - Repreneurs Entreprises

L'Espace Ressources pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises est un dispositif gratuit animé par la Maison de l'Économie et du Développement (MED) pour les résidents du Genevois Haut-Savoyard.

L'équipe de l'Espace Ressources et ses 63 partenaires proposent :

- des réunions thématiques,
- des entretiens individuels avec un spécialiste,
- des permanences,
- un accès à un espace documentaire et informatique, une bourse d'entreprises à reprendre...

Démarrer une démarche de création ou de reprise d'entreprise :

Afin de se poser les bonnes questions et d'avoir les bonnes informations avant de se lancer dans toute démarche de création ou de reprise d'entreprise, il est judicieux de commencer le parcours par la réunion Création/ Reprise .

Les prochaines réunions se tiendront le 20 Février ou le 19 Mars 2014 de 9h30 à 11h30 à l' Espace Jules Ferry, 2 avenue de Genève - St Julien en Genevois.

L'inscription préalable est gratuite et obligatoire au 04 50 87 09 87 et information sur www.med74.fr.



